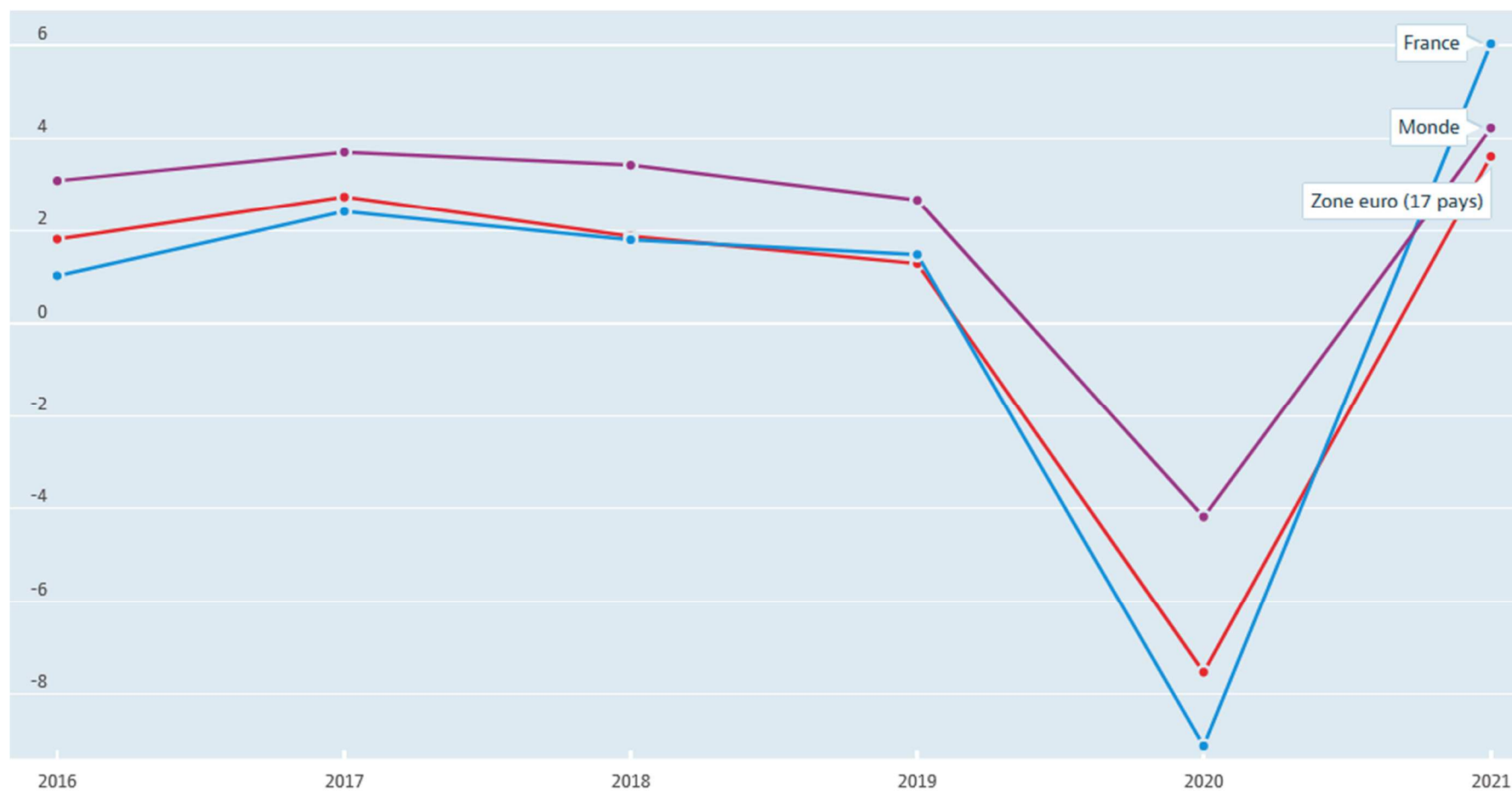




RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021

Le rapport d'orientation budgétaire (R.O.B.) est une obligation légale pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants. C'est un moment fort de la vie communale puisqu'il s'agit d'apprécier au mieux le cadre du projet de Budget Primitif de l'exercice en cours, mais également d'aborder par anticipation la programmation des équipements publics pour les années à venir.

I. LE CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE



CROISSANCE du PIB en %	2016	2017	2018	2019	2020	Prévision 2021
FRANCE	1.0	2.4	1.8	1.5	- 9.1	6.0
ZONE EURO (19/28 pays)	1.8	2.7	1.9	1.3	- 7.5	3.6
MONDE	3.1	3.7	3.4	2.7	- 4.2	4.2

INFLATION	2016	2017	2018	2019		2021
FRANCE	0.3%	1.16%	2,10%	1,30%	0,51%	0,37%
ZONE EURO (19/28 pays)	0.24%	1.53%	1,76%	1,18%	0,28%	0.66%

CONTEXTE NATIONAL	2016	2017	2018	2019	2020	Prévision 2021
DEFICIT PUBLIC (% du PIB)	3,3%	2,7%	2,5%	3%	9,9%	??????

Source : <https://data.oecd.org>

✓ ANALYSE MACRO-ECONOMIQUE

Suite à la prise de mesures de confinement pour contrôler la crise sanitaire, les économies de nombreux pays, dont la France, ont été mises à l'arrêt entre fin mars et début mai. Le second confinement et les fermetures partielles des commerces, des lieux de convivialité et culturel ont eu pour effet, selon les estimations de l'OCDE, de faire chuter le PIB de près de 10%.

La récession due à la pandémie a provoqué une baisse du revenu national qui ne manque pas d'avoir des conséquences macro-économiques durables. Au cours de l'année 2020 des mesures gouvernementales ont partiellement amorti l'effet de cette baisse brutale. Il s'agit d'une part de compensations salariales assurées par l'assurance chômage et l'assurance maladie et d'autre part les subventions et emprunts garantis par l'Etat auprès des entreprises. Ces mesures compensatoires ont certes été utiles mais n'empêchent pas les conséquences de la récession sur la vie économique et sociale.

Les dépenses supplémentaires et les recettes en moins ont mécaniquement creusé le déficit public pour les trois fonctions publiques (Etat, hospitalière et territoriale). Sans que l'on sache à ce jour le détail des mesures gouvernementales pour l'année 2021 auprès des collectivités territoriales, nous devons nous attendre au même effet de ciseaux pour les finances des collectivités territoriales. La situation risque d'être aggravée pour les collectivités dont les recettes sont en partie déterminées par l'activité économique comme c'est le cas pour les régions ou les intercommunalités, les départements souffrant particulièrement quant à eux de l'augmentation de la demande sociale. Même si elles seront également touchées, les finances des communes proprement dites devraient être moins affectées.

II. Vue d'ensemble des réalisations des 5 dernières années

1. Evolution des dépenses réelles de fonctionnement

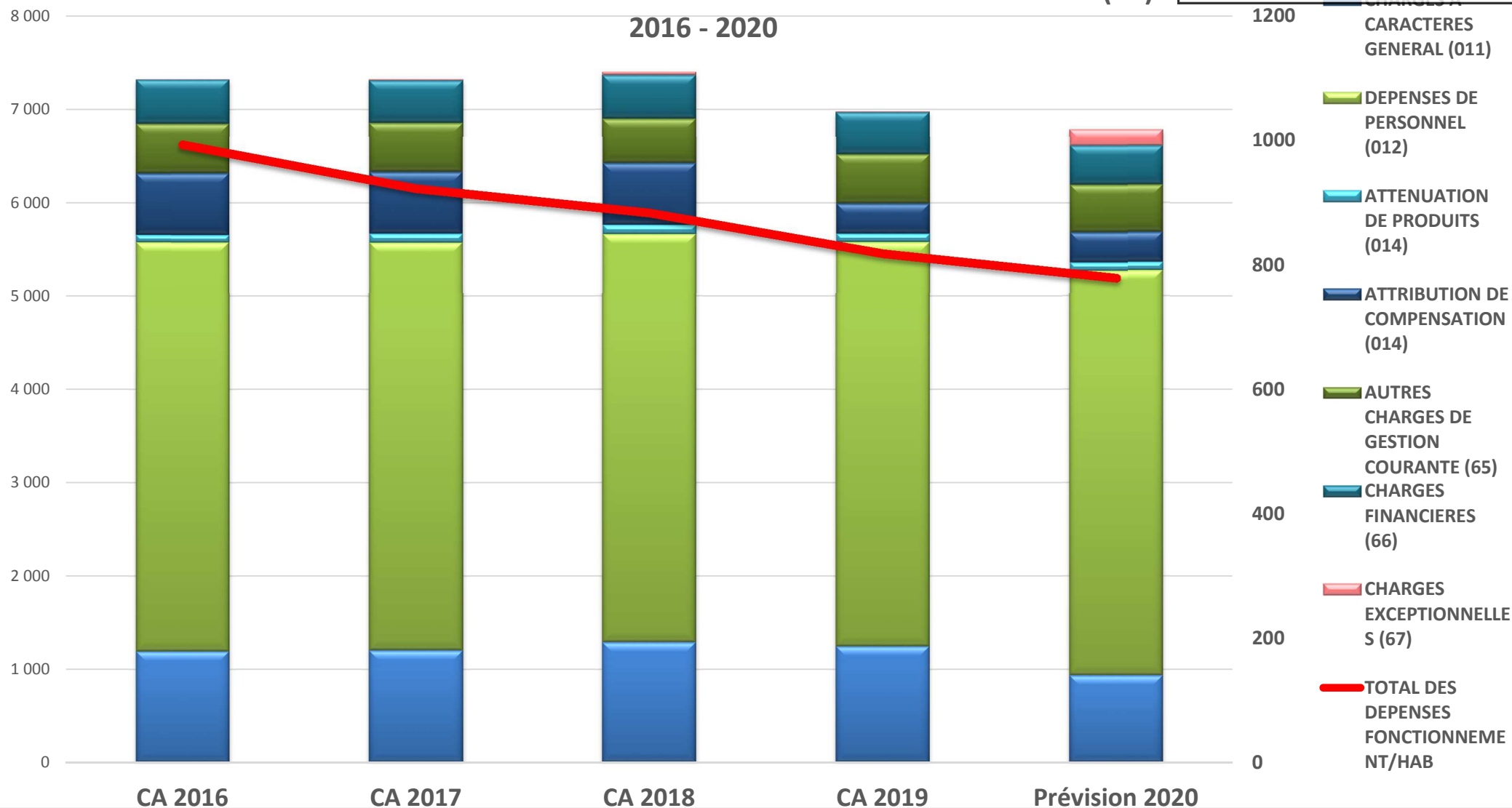
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (En K €)	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Prévision 2020*	Evolution 2019/2020
CHARGES A CARACTERES GENERAL (011)	1 193	1 202	1 291	1248	935	-25,06%
DEPENSES DE PERSONNEL (012)	4 385	4 375	4 377	4 335	4 341	0,15%
ATTENUATION DE PRODUITS (014)	77	93	97	88	87	-1,49%
ATTRIBUTION DE COMPENSATION (014)	660	660	660	322	322	0,00%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (65)	532	527	474	525	506	-3,56%
CHARGES FINANCIERES (66)	474	457	469	453	419	-7,49%
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	3	11	33	7	171	2 346,10%
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 324	7 325	7 401	6 978	6 782	-2,81%

*Chiffre non consolidé

DEPENSES DE FCT/HAB (En €)	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Prévision 2020*
POPULATION INSEE	7 377	7 939	8 374	8 525	8 700
CHARGES GENERALES (011)	162	151	154	146	108
DEPENSES DE PERSONNEL (012)	594	551	523	509	499
TOTAL (Chap. 011 + Chap. 012)	756	702	677	655	607
CHARGES FINANCIERES (66)	64	58	56	53	36
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	993	923	884	819	768

STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (K€)

2016 - 2020



✓ **Les charges générales :**

Les dépenses du chapitre des charges générales (011) sont en 2020 largement inférieures à celles de 2019. Bien évidemment la crise du COVID 19 explique cette baisse qui est à mettre en relation avec la ligne des charges exceptionnelles qui sont liées à la pandémie.

Si nous ajoutons les dépenses exceptionnelles aux charges à caractère général nous obtenons un montant inférieur à 2019 ce qui souligne une bonne gestion de ce poste avec la collaboration des services.

Les dépenses sont toujours maîtrisées pour la commune. La priorité est toujours laissée aux dépenses scolaires afin de répondre à une démographie scolaire en augmentation.

✓ **Les dépenses de personnel :**

Les dépenses de personnels se sont élevées en 2020 à 4 341 371€ soit une augmentation de 0.15% par rapport au montant résultant du compte administratif en 2019. Cette très légère augmentation est liée d'une part aux évolutions de salaires dues à l'avancement de carrière des agents et d'autre part au personnel supplémentaire nécessaire suite à l'ouverture d'une classe à l'école J. PONSY. La réponse aux injonctions de l'Etat dans l'encadrement et le nettoyage lié à la Crise du COVID 19 a également pesé sur ce chapitre très lourdement.

Il est important de souligner que les salaires et les primes ont été maintenus pendant les périodes de confinements. Cette décision a été prise pour ne pas ajouter « une crise supplémentaire à la crise sanitaire » auprès du personnel municipal.

Il semble nécessaire de préciser que malgré le contexte les charges de personnel restent relativement constantes et que cela ne peut être réalisé qu'avec la pleine collaboration des services municipaux.

✓ **Charges exceptionnelles**

Cette ligne correspond à toutes les dépenses liées à la crise sanitaire, d'où cette très forte progression.

2. Evolution des recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (En K €)	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Prévision 2020	Evolution 2019/2020
ATTENUATION DE CHARGES (013) **	340	267	181	148	148	0,12%
PRODUITS DES SERVICES (70) ***	666	688	570	570	392	-25,85%
IMPOTS ET TAXES (73)	5 395	5 451	6 247	6 400	6 296	-1,91%
DGF ET AUTRES DOTATIONS (74)	1 462	1 474	1 330	1 517	1 379	-9,34%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (75)	38	62	97	90	79	-18,31%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (77)	158	124	59	69	221	122,72%
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 059	8 066	8 484	8 794	8 516	-3,45%

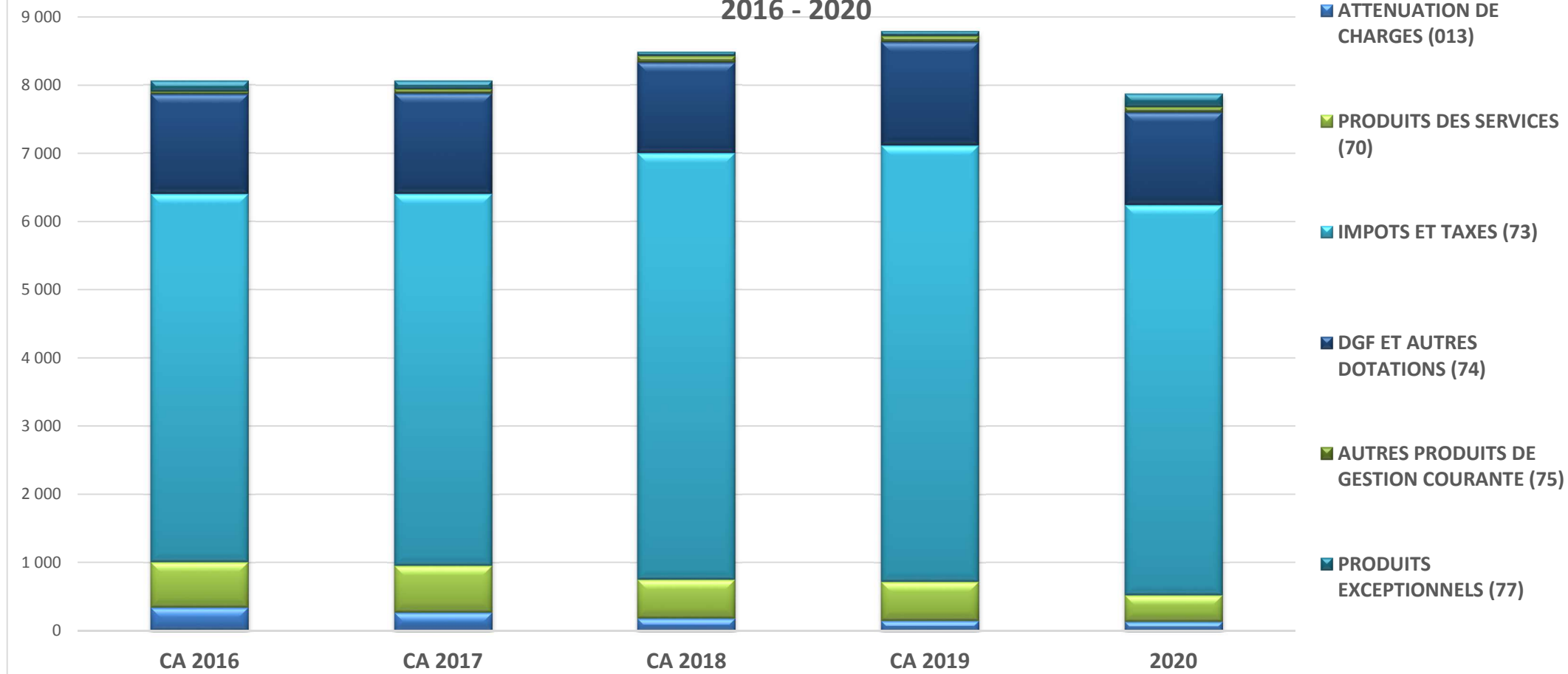
* : Notification INSEE au 01/01/2021

** : Remboursement des indemnités journalières, des salaires, des contrats CUI

*** : Recette de la restauration scolaire, de l'ALP, du centre de loisirs, des régies des manifestations culturelles, des emplacements du marché, ...

RECETTES DE FCT/HAB (En €)	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Prévision 2020
POPULATION INSEE	7 377	7 939	8 374	8 525	8 700
TAXE FONCIERE + TAXE HABITATION	658	622	660	673	664
DGF	62	50	48	48	47
AUTRES DOTATIONS DE L'ETAT	12	13	13	14	15
PRESTATIONS CAF	101	104	77	97	75
TOTAL	833	788	799	832	800

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (K€) 2016 - 2020



✓ **Commentaires :**

Après des années de baisse (114€/hab. en 2008) la **Dotation Globale de Fonctionnement** se stabilise mais arrive à son plancher en 2020 avec seulement **47€ par habitant**.

Les recettes par habitant issues des **taxes foncière et d'habitation** sont légèrement à la baisse comparée à 2019 du fait de la non augmentation des impôts et de l'augmentation de la population. Ces recettes représentent **664€/hab. en 2020**.

Les **prestations CAF** sont en baisse pour cette année due au confinement ou moins d'enfants ont été accueillis par les services municipaux, elles représentent **75€/hab.** cette année.

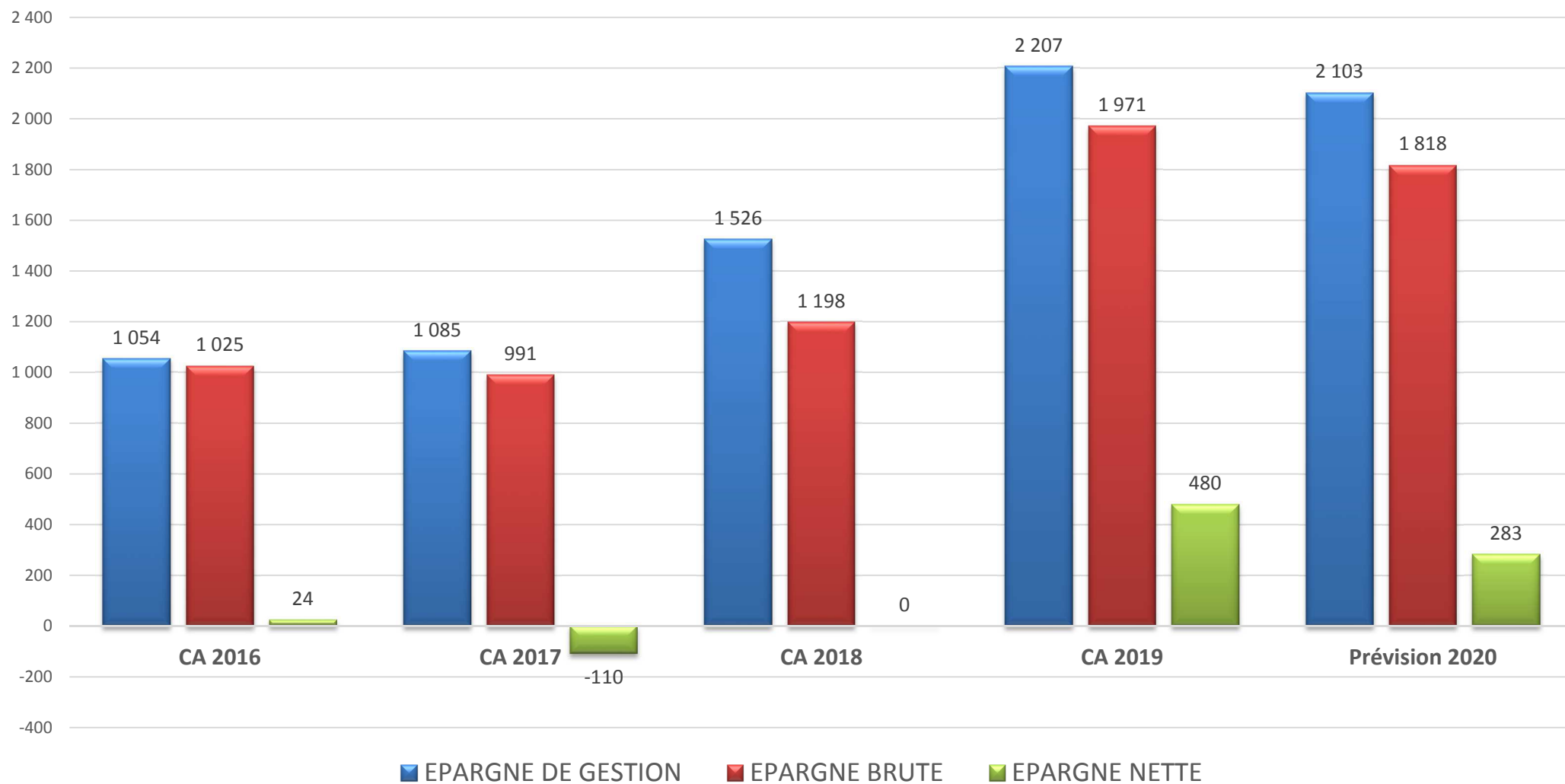
La baisse des produits de services résulte d'un acte fort du début de notre mandature en faveur des familles grabelloise, à savoir la gratuité de ces services à partir du 1^{er} mars 2020.

III. EVOLUTION DU BESOIN DE FINANCEMENT

1. EPARGNE ET AUTOFINANCEMENT

En K €	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Prévision 2020	Evolution 2019/2020
Dépenses de gestion (Hors charges exceptionnelles et charges financières)	6 847	6 857	6 899	6 518	6 192	-5,01%
Recettes courantes de fonctionnement (Hors produits exceptionnels)	7 901	7 942	8 425	8 725	8 295	-4,93%
EPARGNE DE GESTION	1 054	1 085	1 526	2 207	2 103	-4,72%
Charges financières	474	457	469	453	419	-7,49%
Charges exceptionnelles	3	11	33	7	171	2346,10%
Produits exceptionnels	158	124	59	69	221	220,54%
Travaux en régie	290	250	115	155	84	-45,81%
EPARGNE BRUTE	1 025	991	1 198	1 971	1 818	-7,77%
Capital remboursé	1 001	1 101	1 198	1 491	1 535	2,93%
EPARGNE NETTE	24	-110	0	480	283	-41,03%
Epargne de gestion par habitant	142,88	136,67	182,23	263,56	251,13	-4,72%
Epargne brute par habitant	99,63	93,34	129,33	216,87	207,05	-4,53%
Epargne nette par habitant	-36,06	-45,35	-13,73	38,79	23,76	-38,75%

LES RATIOS D'EPARGNE



✓ **Commentaire :**

L'épargne de gestion résulte de la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles, hors recettes et dépenses exceptionnelles et hors intérêt de la dette.

L'épargne brute = l'épargne de gestion – les intérêts de la dette – les dépenses exceptionnelles + les recettes exceptionnelles.

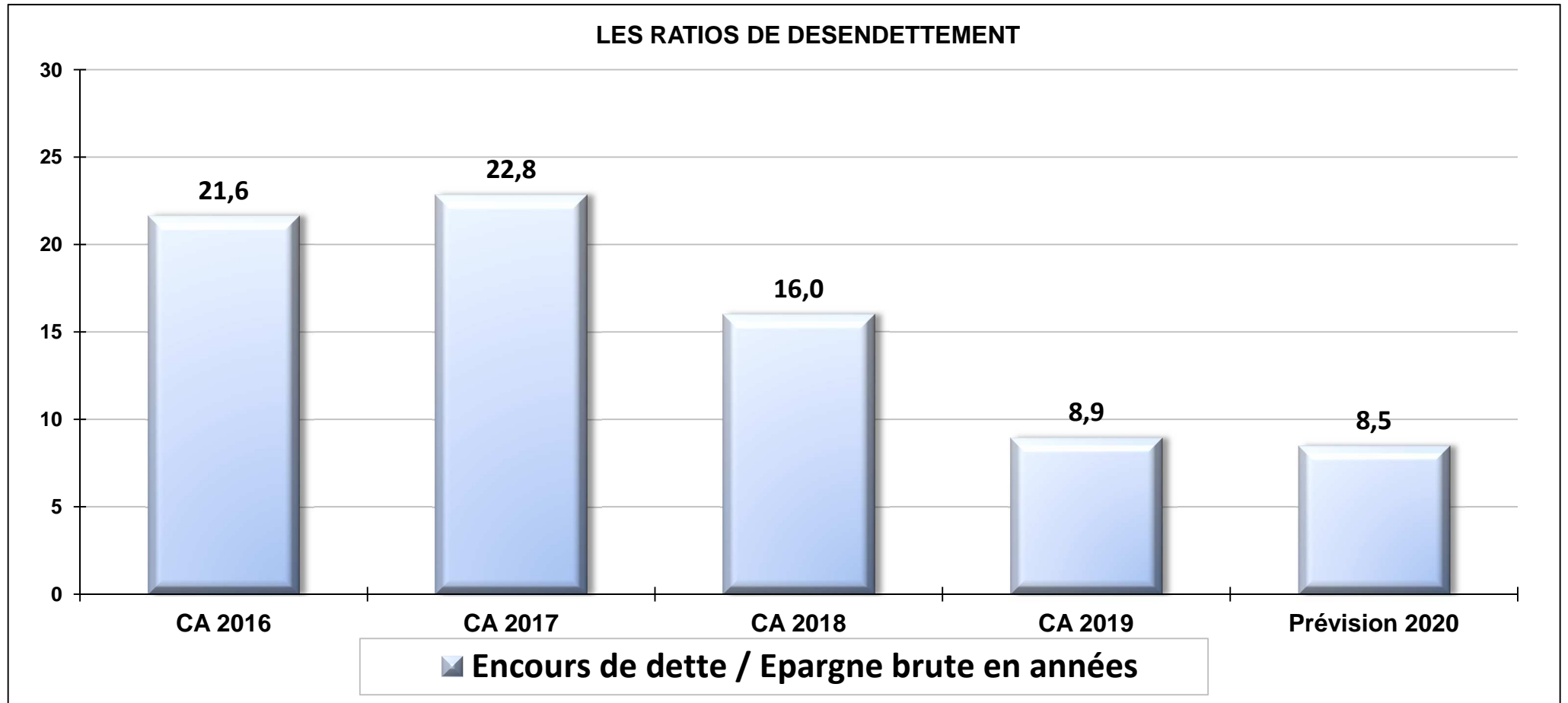
L'épargne nette = l'épargne brute – le remboursement du capital de la dette.

Cette épargne reste positive en fin 2020 pour la 2^{ème} année consécutive ce qui correspond au financement, avec les ressources propres de la commune, de la dette aussi bien en intérêt qu'en capital. C'est un très bon signe pour les finances de notre collectivité. Les communes d'une strate comparable sont dans les mêmes ratios.

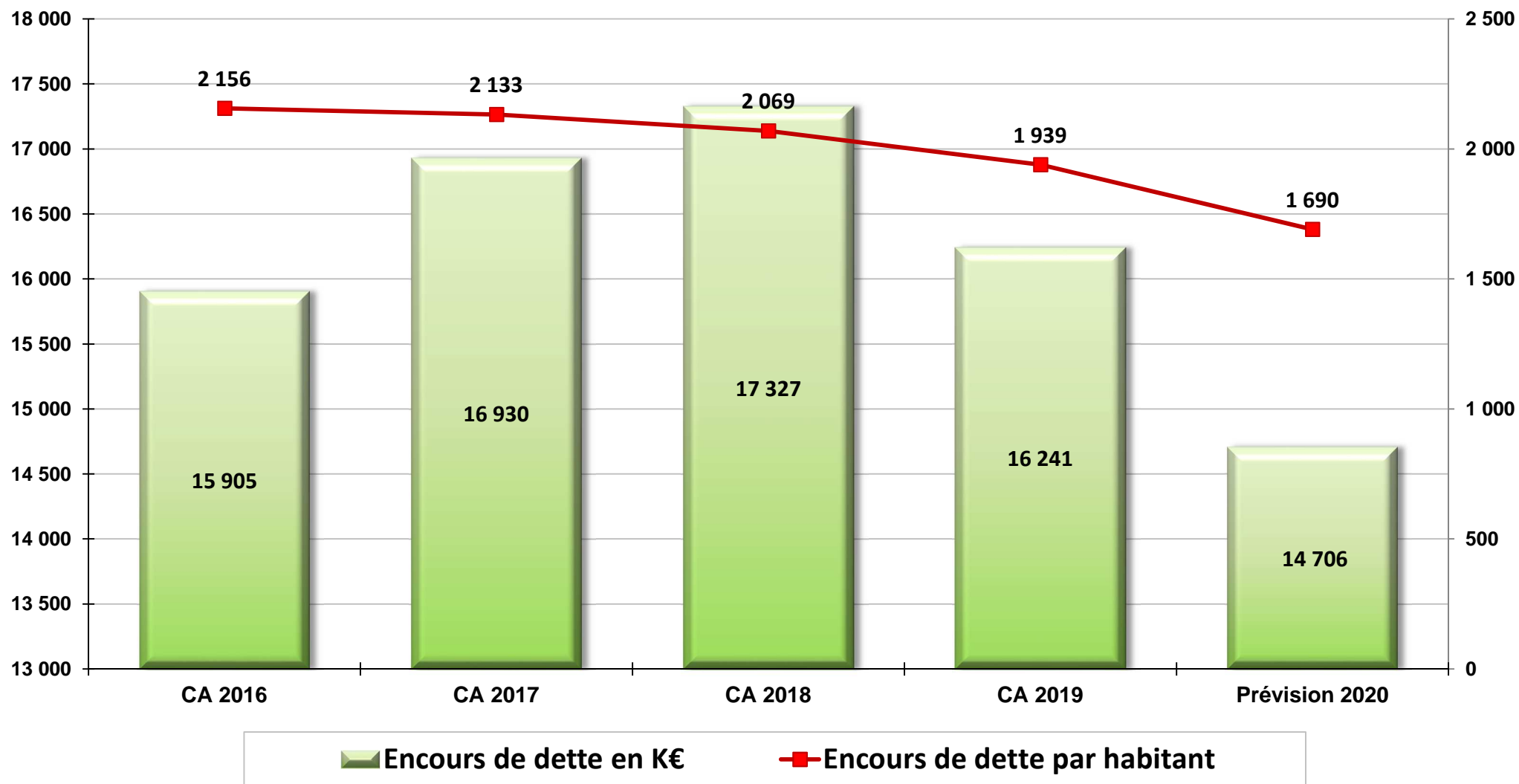
Il est à noter que la collectivité n'a pas souscrit d'emprunt à long terme depuis maintenant 3 ans.

IV. RATIO DE DESENDETTEMENT


	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Prévision 2020	Evolution 2019/2020
Encours de dette en K€	15 905	16 930	17 327	16 241	14 706	-9,45%
Encours de dette par habitant	2 156,03	2 132,51	2 069,14	1 939,46	1 690,34	-12,84%
Encours de dette / Epargne brute en années	21,64	22,85	16,00	8,94	8,48	



STOCK DE LA DETTE



✓ **Commentaires :**

Envoyé en préfecture le 10/02/2021
Reçu en préfecture le 10/02/2021
Affiché le 
ID : 034-213401169-20210208-002D08022021-DE

Le ratio de désendettement se stabilise pour la 2^{ème} année consécutive sous la barre symbolique des 10 ans.

Cet indicateur a un niveau cohérent pour les finances d'une Commune de notre strate avec ce niveau d'investissement.

Après une hausse de la dette par habitant, cet indicateur s'est stabilisé ces deux dernières années ce qui est un très bon signal pour les partenaires que nous avons, cet indicateur est très regardé par les banques et surtout les services de l'Etat. La commune est sur une très bonne dynamique vers la sérénité financière et la pleine capacité d'investissement.

V. ETAT DE LA DETTE

N°	PRETEUR	ANNEE 1er REMB.	DUREE	ANNEE FIN REMB.	TYPE DE TAUX	TAUX	CAPITAL	CAPITAL RESTANT 31-12-20	ANNUITE
11	DEXIA	2001	20	2021	F	4,96	167 694	12 867	13 268
12	DEXIA	2004	25	2029	V	1,73	535 000	234 131	23 385
14	DEXIA	2005	25	2030	V	1,38	665 000	312 914	28 340
2	CREDIT AGRICOLE	2007	15	2022	F	4,68	1 100 000	146 667	83 629
17	CREDIT AGRICOLE	2007	25	2032	F	4,05	600 000	276 000	35 785
19	CAISSE D'EPARGNE	2008	22	2030	F	4,04	440 000	200 000	29 036
18	CREDIT AGRICOLE	2009	20	2029	V	1,79	1 500 000	741 071	91 477
20	CAISSE D'EPARGNE	2009	21	2030	F	1,36	1 500 000	863 604	85 466
21	DEXIA	2010	15	2025	F	2,51	125 000	44 762	10 026
22	DEXIA	2010	15	2025	F	2,51	325 000	116 382	26 068
23	DEXIA	2010	15	2025	F	2,81	1 803 141	754 950	153 655
24	CAISSE D'EPARGNE	2011	15	2026	F	4,94	1 000 000	474 559	93 317
25	CDC	2012	15	2027	F	4,51	1 500 000	823 302	139 767
27	CAF	2012	10	2022		0,00	72 410	14 482	7 241
26	CREDIT AGRICOLE	2013	15	2028	F	4,54	500 000	291 694	46 325
28	CREDIT AGRICOLE	2013	15	2028	F	4,11	480 000	298 682	43 999
29	CAISSE D'EPARGNE	2013	15	2028	F	4,27	1 000 000	611 402	90 624
30	CAF	2013	10	2023		0,00	14 906	4 472	1 491
32	CAISSE D'EPARGNE	2014	15	2029	F	3,05	500 000	310 912	41 662
34	CREDIT AGRICOLE	2014	15	2029	F	3,92	1 000 000	668 383	88 493
35	CAISSE D'EPARGNE	2014	15	2029	F	3,81	1 500 000	999 803	131 745
36	CAISSE D'EPARGNE	2015	20	2035	F	2,27	500 000	378 614	38 966
37	CDC	2015	20	2035	V	1,75	457 060	337 082	28 316
38	CREDIT AGRICOLE	2015	20	2035	F	2,17	1 000 000	766 620	61766
39	CAISSE D'EPARGNE	2016	20	2036	F	2,05	550 000	438 964	33 591
40	CAISSE D'EPARGNE	2016	20	2036	F	1,08	700 000	547 155	38 963
41	CAF	2016	8	2024		0,00	192 000	96 000	24 000
43	CAISSE D'EPARGNE	2016	20	2036	F	1,90	350 000	290 194	21 076
44	CREDIT AGRICOLE	2016	20	2036	F	2,08	350 000	291 111	21 436
45	CAF	2016	5	2021		0,00	7 694	1 539	1 539
46	CAF	2017	10	2027		0,00	126 000	88 200	12 600
48	CREDIT AGRICOLE	2017	25	2042	F	2,28	1 000 000	907 780	52 588
53	CAISSE D'EPARGNE	2017	3	2020		0,00	500 000	0	0
47	CAISSE D'EPARGNE	2018	24	2042	F	2,28	1 000 000	935 898	54 217
49	CDC	2018	20	2038	F	1,62	500 000	445 928	29 291
50	CREDIT AGRICOLE	2018	15	2033	F	1,69	300 000	255 118	22 684
51	CDC	2018	20	2038	F	1,92	500 000	452 768	30 127
52	CAISSE D'EPARGNE	2018	20	2038	F	2,10	300 000	272 070	18 340
	TOTAL						24 660 905	14 706 081	1 954 299

✓ **Commentaires :**

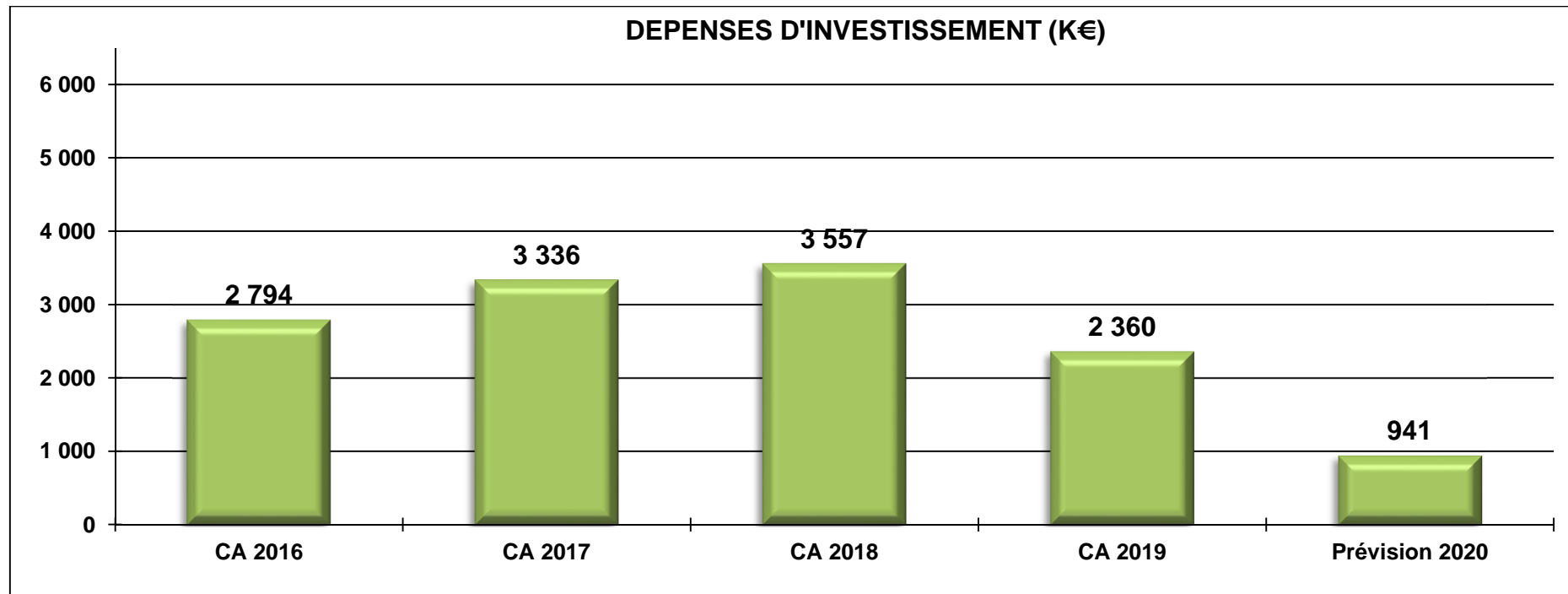
Sur l'ensemble des 38 emprunts, seuls 4 emprunts ont un taux variable. Il est à noter 5 emprunts à taux zéro octroyés par la CAF.

Nous pouvons noter que 11 emprunts vont s'éteindre avant 2026 dont 2 en 2021.

Liste par année du nombre d'emprunt éteint :

ANNEE FIN REMB.	NB D'EMPRUNT
2021	2
2022	2
2023	1
2024	1
2025	3
2026	1
2027	2
2028	3
2029	5
2030	3
2032	1
2033	1
2035	3
2036	4
2038	3
2042	2

VI. DEPENSES INVESTISSEMENT 2016 – 2020



✓ Commentaires :

Au cours des 5 dernières années la commune a investi en moyenne 2 605 000€. Si nous exceptons 2020, l'investissement était de plus de 3 000 000€ en moyenne. Pour une année électorale aussi particulière et avec un ralentissement de l'économie comme nous l'avons vécu nous pouvons être fier de cet investissement moyen, qui va pour sa grande majorité dans l'économie locale. En 5 ans la commune a investi près de 13M€.

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

I. FONCTIONNEMENT

La crise sanitaire provoquée par le Covid19 a eu un impact important sur le budget 2020. La commune a su réagir, dans l'urgence, afin de répondre aux besoins de sécurité sanitaire indispensables pour le personnel municipal et pour la population, singulièrement dans les écoles où les dispositifs de protection devaient respecter un protocole établi par l'éducation nationale. Nous avons pu faire face à ses dépenses notamment avec l'ouverture de lignes budgétaires que nos partenaires bancaires nous ont accordé consécutivement aux efforts que la collectivité a fait ces dernières années.

La gazette des communes de janvier 2021, comme de nombreux analystes des collectivités territoriales, nous annonce une situation très compliquée à venir pour cette nouvelle année. En effet entre l'incertitude sanitaire, sociale et économique de la crise que nous traversons et l'entrée en vigueur de la réforme de la fiscalité locale, personne ne peut pour le moment dire si l'Etat tiendra sa promesse de compensation « à l'euro près » du transfert de la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties en remplacement de la Taxe d'Habitation.

L'arrivée du label France Service sur la commune avec comme guichet unique la Maison Commune en partenariat avec le Centre Socioculturel Gutenberg, sera un service public de proximité au contact des Grabelloises et Grabellois qui auront l'occasion d'avoir des interlocuteurs formés sur l'ensemble des thématiques administratives, ce sera un apport au bouclier social dont la population a besoin. Notre engagement vers la transition écologique sera le fil conducteur de notre politique tant d'un point de vue culturel que dans notre fonctionnement quotidien.

1. Les dépenses

✓ **Les services municipaux**

En 2021 les dépenses de personnel devraient continuer leur stabilisation. La hausse inévitable de ce chapitre est principalement due aux avancements de carrière des agents.

✓ **Charges à caractère général**

Après une année 2020 très éprouvante notre majorité fait le choix de continuer à faire un effort particulier sur les services jeunesse et enfance. Aussi le budget des Ecoles ne varie pas et celui des ALP et ALSH connaîtra une hausse. La culture, la sécurité et le social seront aussi des secteurs que nous souhaitons voir se consolider compte tenu de l'ampleur de la crise sociale qui risque de venir mettre dans la difficulté un grand nombre de Grabelloises et Grabellois. Faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin, tel sera notre mantra dans cette période.

✓ **Charges de gestion courante**

Afin de soutenir les associations, il est prévu de proposer un montant équivalent de l'enveloppe des subventions aux associations à 2020, la répartition restant à définir.

Une réflexion est également engagée pour l'année prochaine sur une nouvelle répartition des subventions à l'issue d'une consultation de la totalité d'entre elles.

Pour répondre à la crise sociale provoquée par cette crise sanitaire, la subvention au CCAS sera augmentée pour atteindre 300 000€. Ainsi, depuis 2018 le CCAS aura vu sa subvention passer de 200 à 300 000 €.

La subvention versée au Centre Socio Culturel Gutenberg sera conforme au montant prévu dans la convention soit 75 000€.

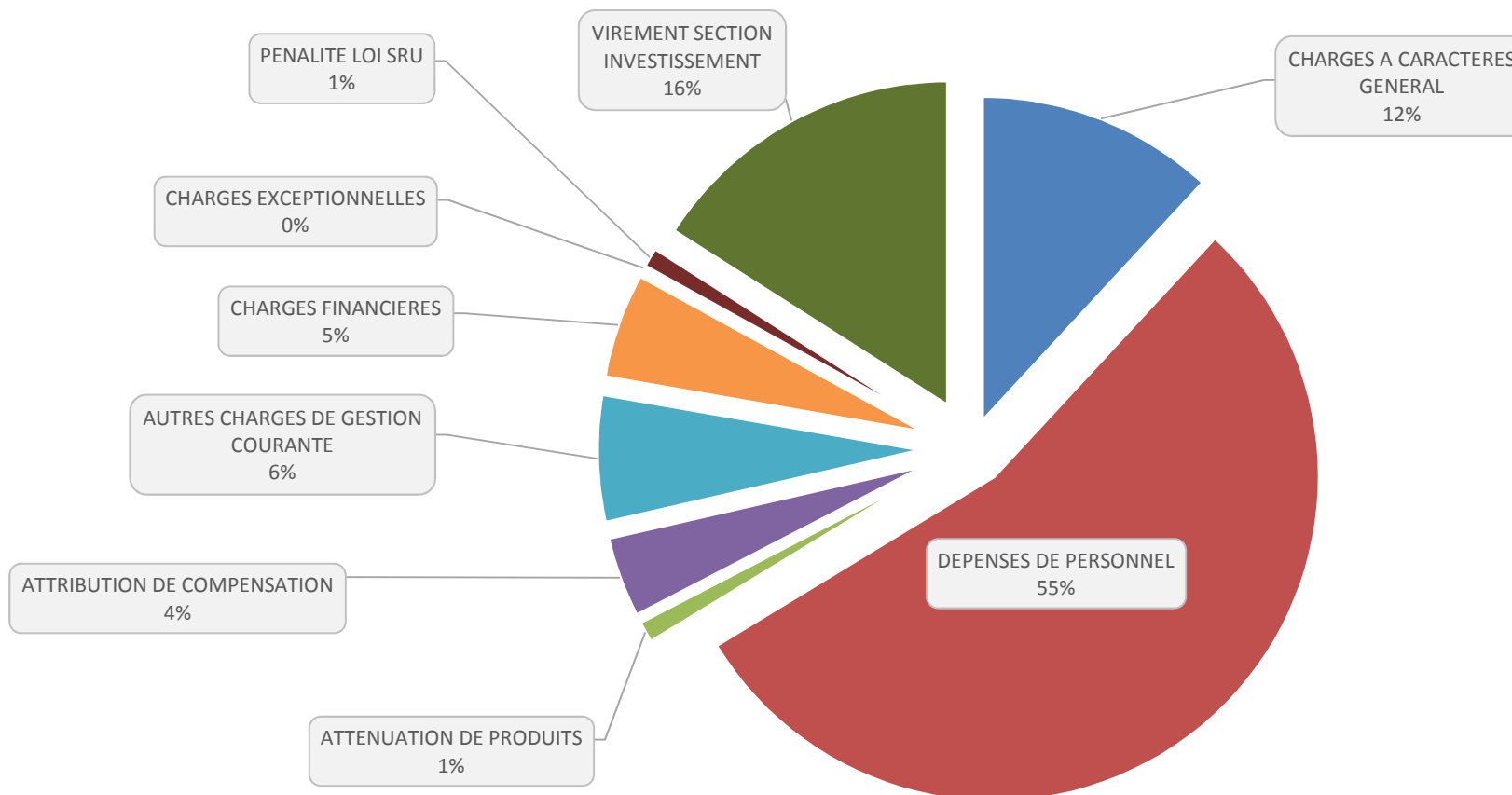
✓ **Les dépenses diverses**

Cette année, le montant de la pénalité due à la carence en logements sociaux devrait être aux alentours de 80 000€ en attendant le montant exact que devrait nous transmettre les services de l'Etat. Pour mémoire, cette pénalité s'élevait à 86 687€ en 2020.

✓ **Virement à la section d'investissement**

Nous pouvons prévoir un virement à la section d'investissement d'environ 1,3M€.

Dépenses de fonctionnement 2021



2. Les recettes

✓ Les dotations de l'Etat

Considérant des dotations que l'Etat a versé l'an dernier nous ne pouvons que penser que la DGF puisse encore baisser. Le montant pour 2020 était de 405 000€. Avec l'augmentation de la population et à titre prudentiel nous l'évaluons à 400 000€ pour l'année 2021.

✓ Les autres financeurs

L'ensemble des prestations de la CAF représentent un montant bien supérieur à celui de l'Etat pour le fonctionnement d'une Commune. En 2021, nous évaluons, si nous ne traversons pas un confinement général comme en mars 2020, un versement de la CAF au titre de la Convention Territoriale Globale de 835 300€.

✓ La fiscalité

En 2021, les 20% des ménages les plus aisés (dernier à la payer) verront leur taxe d'habitation diminuer d'un tiers. La suppression progressive de cette taxe fixe le lien fiscal pour les communes uniquement avec les propriétaires. Cette mesure, bien qu'utile pour le pouvoir d'achat des ménages, est un grave coup porté au consentement à l'impôt, à la libre administration des communes, pourtant inscrite dans la Constitution et en la confiance dans la puissance publique. De plus en plus de citoyens ne contribuent plus directement aux finances des communes, lieu principal de l'investissement de proximité.

La loi de finance 2021 assure une augmentation de la base fiscale de la taxe foncière de 0,2% pour coller avec une inflation que l'OCDE prévoit supérieure.

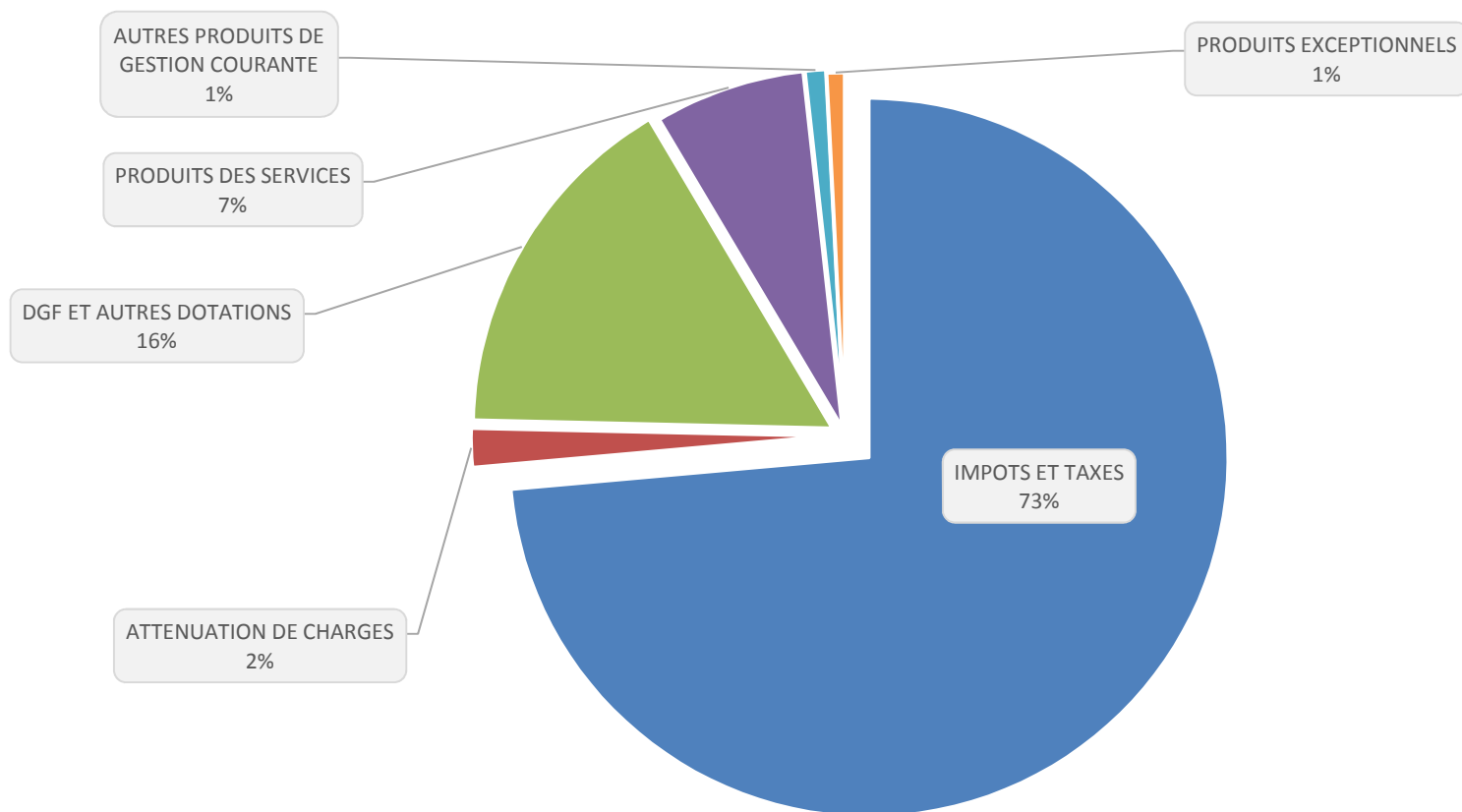
Malgré tout nous gardons notre engagement de maintenir à 0% l'augmentation des taux communaux en 2021.

Le rendement fiscal devrait être environ de 5,8 M€.

✓ Les produits de services

Après une année 2020 où les recettes se sont contractées suite à la crise et aux mesures que nous avons dû prendre pour aider les commerçants (exonérations et baisse des loyers durant les confinements) nous prévoyons un retour aux recettes de 2019 pour 2021 soit autour des 580 000€.

Recettes de fonctionnement 2021



3. Relations financières avec l'EPCI

Le transfert des compétences à Montpellier Méditerranée Métropole le 1^{er} janvier 2015 a obligé les communes à verser une attribution de compensation (AC). Depuis 2019, cette attribution est partagée entre la section de fonctionnement et la section d'investissement. Cela correspond enfin à la réalité des transferts effectués en 2015.

Notre commune versera en 2021 une A.C. de fonctionnement de 321 970€.

II. INVESTISSEMENT

1. Les dépenses

Avec la période de confinement, la mise en œuvre des projets d'investissements a été compliquée car les services municipaux ont été monopolisés par l'application des protocoles sanitaires.

L'élection tardive de la nouvelle équipe municipale accentue cette situation. Malgré cela, il est prévu d'initier plusieurs projets d'investissements.

✓ **La rénovation thermique de l'école Joseph Delteil**

La rénovation thermique de l'école Joseph Delteil débute cette année. Cette opération complexe demande une programmation très précise en plusieurs tranches dans un site occupé. En effet, il sera nécessaire de réaliser les travaux de rénovation tout en assurant le fonctionnement normal de l'école.

Le premier acte sera l'installation des panneaux photovoltaïques sur les toitures.

✓ **L'aménagement de la place Pablo Neruda en place de quartier**

Engagement fort de notre programme, les travaux de la place Pablo Neruda débiteront en 2021, cette place très importante pour le bien vivre ensemble sera un élément fort de notre investissement.

✓ **Renouvellement du parc informatique et des logiciels**

La commune participera au groupement de commande avec le CCAS pour le renouvellement de son parc informatique. Un investissement dans les logiciels de gestions est aussi important pour garantir une meilleure efficacité de nos services et assurer une meilleure communication de nos actions.

Il est nécessaire d'assurer la transition numérique de la Collectivité.

✓ **Aire de jeux inclusive**

En collaboration avec le CCAS nous installons une aire de jeux inclusive au monument aux morts.

✓ **Atlas de la Biodiversité Communale**

Mise en place de l'Atlas Communal de la Biodiversité avec les associations partenaires. Ce projet nous permettra d'avoir un réel outil efficace dans les projets d'aménagement futur et surtout un outil pédagogique construit avec et à disposition des jeunes générations.

✓ **Construction avec la métropole d'un plan de mobilité douce**

Nous souhaitons travailler avec la métropole sur le plan de déplacement notamment pour les mobilités douces (vélo, marche à pieds, ...).

✓ **Etats généraux de la vie culturelle**

Après une année très difficile pour le secteur culturel nous proposons aux acteurs de la culture de faire les Etats généraux de ce secteur sur notre commune.

✓ **Avenir du Château**

Concertation avec les habitants sur l'avenir de ce lieu emblématique de Grabels.

✓ **Etude de faisabilité du centre culturel à la tuilerie de Massane.**

Conformément à nos engagements de campagne, nous travaillerons avec la Métropole pour faire de la tuilerie de Massane un lieu de rayonnement culturel et patrimonial.

✓ **Co-Maitrise d'ouvrage dans le projet Abalak**

La commune continue son engagement au côté de la région d'Abalak dans le soutien à l'installation de réseaux d'eau potable.

✓ **Opérations diverses**

- Réalisation et mise en œuvre de l'étude de faisabilité de la vidéoprotection
- Création d'un parcours permanent de courses d'orientation
- Réflexion sur les équipements sportifs.
- Etudes de faisabilité de la rénovation des granges
- Grâce à l'attribution de compensation à verser à la Métropole, l'investissement dans la voirie se poursuit notamment rue du mas d'armand jusqu'aux Carignans
- Réparation du sol de la cour de la crèche
- Accompagnement de la SERM sur la reprise des rues Pasteur et Ranchin
- En concertation avec la mairie de Montpellier et la métropole : travail sur la création d'un territoire Zéro Chômeur de longue Durée.

2 . Les recettes

Le financement de ces investissements sera partagé entre :

- Le virement 2020 de la section de fonctionnement supérieur a 1M
- L'excédent de la section de fonctionnement de 2021
- Le FCTVA et la taxe d'aménagement
- Les participations et les subventions, notre politique volontariste vers la transition écologique et l'obtention du label Territoire Engagé pour la Nature nous permet de pouvoir postuler avec confiance au plan de relance de l'Etat et aux budgets participatifs de la région.
- L'abandon des recours contre l'aménagement rue Ballard nous permet de pouvoir recevoir le versement du PUP dû par l'aménageur pour cette construction.

III. Relations financières avec l'EPCI

Suite au partage de l'AC entre la section fonctionnement et la section investissement, l'AC investissement sera désormais d'un montant de 500 900€.

Il est à noter que ce montant finance l'ensemble des compétences transférées en 2015 (voirie, aire d'accueil des gens du voyage, GEMAPI).

Il est noté qu'il n'y a pas eu de Commission Locale Evaluation des charges Transférées en 2020.